

ATELIER DES OCRES – Ecole Spéciale de Peinture Décorative de Provence

ANNEE 2018 – 2019

SEMAINE	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS
1	0	34	12	0	Fermeture Noël	4	5
2	0	34	34	34	34	34	Stage entreprise
3	34	34	34	34	34	34	Stage entreprise
4	34	34	34	34	34	34	34
5	34	22	34	Fermeture Noël	30	28	34
TOTAL h	102 h	158 h	148 h	102 h	132 h	134 h	73 h

STAGE DE 7 MOIS : Dates de stage : **du 10 septembre 2018 au 29 mars 2019**

Nombre d'heures / jours : 8 h 30 sauf lundi : 8 h et vendredi : 4 h 30

Nombre d'heures / semaine : 34 h

Nombre d'heures / mois : entre 73 h 158 h

Nombre d'heures en centre : **848 h**

Nombre d'heures en entreprise : suivant entreprise, entre 68 h et 105 - **Obligatoire** - en vue de l'obtention du Titre Professionnel de Peintre en Décors.

Du 04 mars 2019 au 15 mars 2019

Nombre d'heures TOTALE : entre **916 h** (pour 68 h entreprise) et **953 h** (pour 105 h entreprise)

Fermeture établissement : du 21 décembre midi 2018 au 06 janvier 2019 inclus.
Rentrée le lundi 07 janvier 2019.

EXAMEN de FIN d'année

Reconnu par l'État, TITRE PROFESSIONNEL de PEINTRE en DECORS de niveau V.

=Préparation examen (fonds imposés sur mur apprêté et tracé du sujet **Obligatoire** par le stagiaire), apporter le DSPP

=«Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle» (donné en début de stage).

Semaine du 18 mars 2019 au 25 mars 2019

=Examen

Semaine du 26 mars 2019 au 29 mars 2019

HORAIRES de l'établissement

Jours	Horaires	Total H/ matinée	Horaires	Total H/ après midi	Total H/ jours
LUNDI	9 h à 12 h	3 h	13 h à 17 h	4 h	7 h
MARDI	8 h 30 à 12 h	3 h 30	13 h à 17 h	4 h	7 h 30
MERCREDI	8 h 30 à 12 h	3 h 30	13 h à 17 h	4 h	7 h 30
JEUDI	8 h 30 à 12 h	3 h 30	13 h à 17 h	4 h	7 h 30
VENDREDI	8 h 30 à 13 h	4 h 30	/	/	4 h 30

L'atelier pourra rester ouvert jusqu'à 19 h (facultatif), **pas au-delà**, pour certains travaux,
Exemples : œuvres de fin d'année, panneaux (moulures, ornementations....), reprise de notes....

Téléphone formatrice : retard, absence **06 70 42 73 70**